

Réunion du 20 mai 2025

CONSEIL MUNICIPAL

(art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de ST BOMER LES FORGES se réunira, en séance ordinaire, le mardi 20 mai 2025 à 20 h 30 à la Mairie.

Fait à ST BOMER LES FORGES, le 13 mai 2025.

LE MAIRE,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-BOMER-LES-FORGES' and '54130' around a central emblem. The signature is written in a cursive style.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2025,
3. Création d'un poste d'adjoint administratif à raison de 26h par semaine,
4. Modification du régime indemnitaire,
5. Aliénation d'une partie du chemin rural n°64 dit « Des Prés de la Brionnière »,
6. Achat de plusieurs parties de parcelles de terrain au lieu-dit « La Brionnière »,
7. Rénovation de la façade avant de la toiture du bâtiment sis 4 et 5 impasse du Verger-Choix de l'entreprise,
8. Réfection des frises décoratives du bourg (au-dessus de l'épicerie) - Choix de l'entreprise,
9. Location du garage situé 8, rue de la Poste,
10. Rapport annuel 2024 de la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco,
11. Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
12. Questions diverses.